



W E N D E L

PUBLICATION SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 225-88-2 DU CODE DE COMMERCE – 5 JANVIER 2022

Conventions relatives aux co-investissements

- **Personnes intéressées :**
 - André François-Poncet et David Darmon, membres du Directoire ;
 - Harper Mates et Sophie Tomasi Parise, membres du Conseil de surveillance représentant les salariés.
- **Objet, conditions financières et intérêt des conventions :**

Tarkett

En avril 2021, Wendel s'est associée à la famille Deconinck pour le rachat de titres de la société Tarkett. L'investissement de Wendel a eu lieu entre juillet et décembre 2021.

Co-investissement initial :

En juillet 2021 :

- André François-Poncet et David Darmon ont respectivement investi 100.252 €,
- Harper Mates a investi 50.126 €,
- Sophie Tomasi Parise a investi 3.759 €.

Co-investissement complémentaire :

En décembre 2021 :

- André François-Poncet et David Darmon ont respectivement investi 7.632 €,
- Harper Mates a investi 3.816 €,
- Sophie Tomasi Parise a investi 286 €.

Les co-investissements visés ci-dessus ont été réalisés conformément aux règles applicables en la matière pour la période 2021-2025, décrites dans le Document d'enregistrement universel 2020 en p. 468 et 469. Ils ont été effectués à travers, pour la partie en deal par deal (50%), le compartiment Tarkett du fonds Expansion 17 SCA FIAR et, pour la partie mutualisée (50%), le compartiment Millésime III du fonds Global Performance 17 SCA FIAR.

Le Conseil de surveillance a constaté l'intérêt pour la Société de favoriser par ces co-investissements la réalisation du plan stratégique et la rétention des talents.

Crisis Prevention Institute (CPI)

Harper Mates a réinvesti 67.001€ dans la société CPI en conformité avec les principes de co-investissement 2018-2021 décrits dans le Document d'enregistrement universel 2020 p. 359. Le Conseil de surveillance a constaté l'intérêt d'autoriser Harper Mates à augmenter son co-investissement, cet instrument permettant de promouvoir la création de valeur dans CPI et de favoriser la rétention des talents.

- **Dates** : Lors de sa réunion du 21 avril 2021, le Conseil de surveillance a autorisé la réalisation des co-investissements dans Tarkett. Le co-investissement complémentaire d'Harper Mates dans CPI a été autorisé par le Conseil de surveillance du 1^{er} décembre 2021.

Contact

Secrétariat général

Caroline Bertin Delacour : +33 (0) 1 42 85 30 00

c.bertindelacour@wendelgroup.com